



Commune d'Anthon

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

Présentation des orientations générales du PADD
Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Et traduction règlementaire du projet

Réunion publique de concertation en date du 26 septembre 2022



URBA2P

- 1. En préambule, le contexte supra communal**
- 2. Synthèse du diagnostic communal et état initial de l'environnement mis à jour en l'état d'avancement**
- 3. Les orientations générales du PADD**
Projet d'Aménagement et de Développement Durables
et sa traduction réglementaire

Echange, questions/réponses, remarques

**1. En préambule,
le contexte supra communal**

PRESCRIPTION DE LA REVISION par délibération du Conseil Municipal le 3 décembre 2020
et Débat sur les orientations du PADD le 21 janvier 2021
(Porter à Connaissance du Préfet)



Phase d'études et de concertation

ELABORATION DU PROJET DE PLU REVISE
soumis à évaluation environnementale

BILAN DE CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLU par délibération du Conseil Municipal



Phase de consultation et d'enquête publique

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES
et autres personnes publiques à leur demande : 3 mois
par arrêté Municipal, L'ENQUETE PUBLIQUE : 1 mois
remise du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur : 1 mois



Phase de finalisation du PLU

APPROBATION par délibération du Conseil Municipal
(contrôle de légalité du Préfet : 2 mois à réception du dossier)

Le document de niveau supérieur impose ses orientations à celui de niveau inférieur.



★ Evolution réglementaire depuis 2014

Schéma de Cohérence Territoriale Boucle du Rhône en Dauphiné (SCoT BRD)

Approuvé le 3 octobre 2019 ★



Communauté Communes LYON SAINT EXUPERY EN DAUPHINE

Plan Climat Air Energie en cours d'élaboration ★



Servitudes d'Utilité Publique

AC2 : site classé du confluent de l'Ain et du Rhône
 RHY : captage des Puits d'Anthon (rapport hydrogéologique du 15.01.1997) ;
 Forage F3 (R H du 27.05.1995) ; Forages F2bis, F4 et F5 (R H du 19.05.1995) ;
 Forage F6 (procédure en cours)
 EL3 : servitudes de halage et de marchepied – Le Rhône
 I4 : Ligne aérienne THT 225kV MOINS – ST VULBAS EST
 PM1 : PSS du Rhône Amont
 PT3 : servitude liées aux réseaux de télécommunication (LGD n 393)
 T4 : relations aérienne – Aéroport de Lyon – Saint-Exupéry catégorie A
 T5 : servitudes aéronautiques de dégagement (Aéroport de Lyon)

Mise à jour I1 et I3 : maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses (2 pipelines SPSE PL1 et SPSE PL2 / 2 canalisations de gaz)
Arrêté préfectoral du 19/12/2018 instaurant des SUP autour des canalisations ★



PLU Plan Local d'Urbanisme

Anthon est une des 6 communes de la CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné.

La commune se situe en limite des départements de l'Isère et de l'Ain et bénéficie d'une situation géographique avantageuse, à proximité de l'agglomération lyonnaise.

GARES

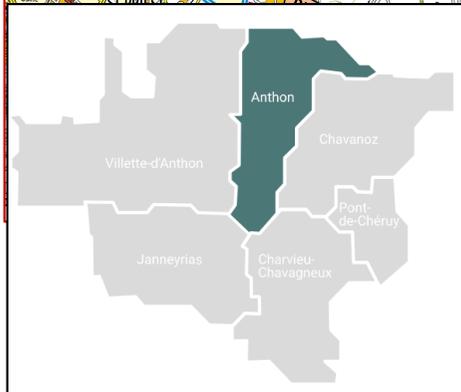
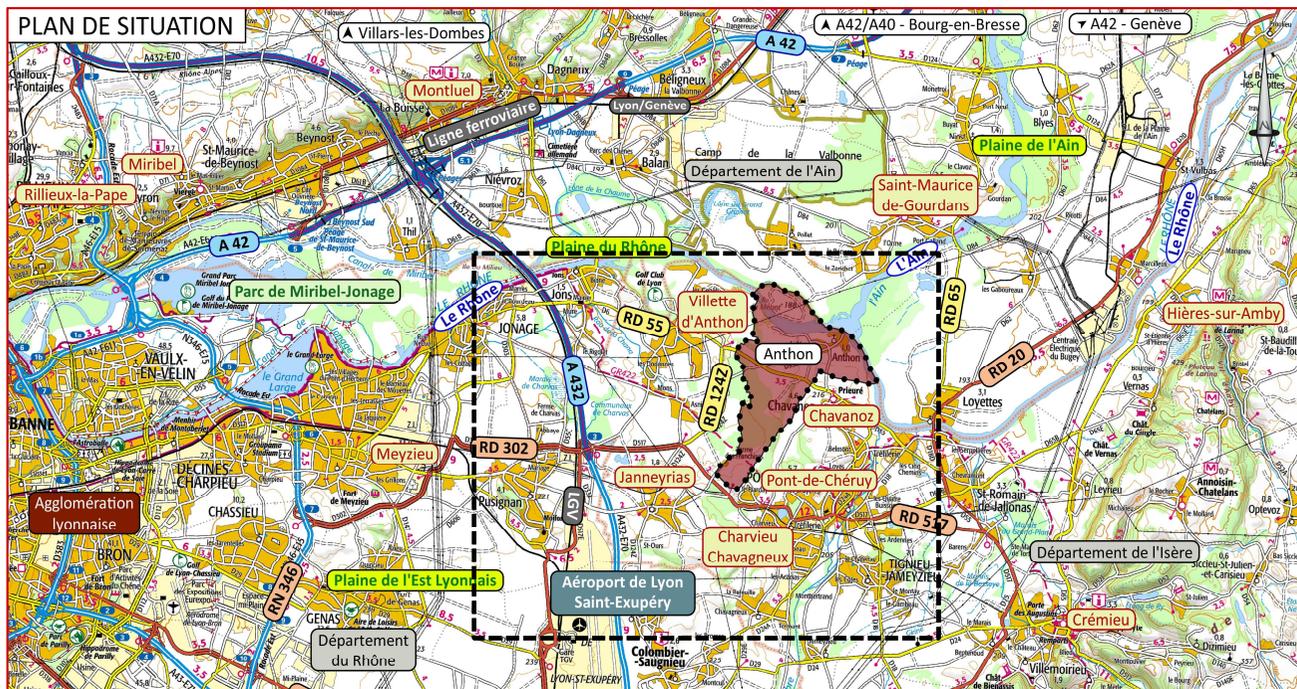
- A 20 min (22 km) de la Gare de Montluel : Lignes TER 04 – 35 - 50 à destination de Annecy / Lyon / Ambérieu / Chambéry
- A 18 min (16 km) de la gare TGV de Lyon Saint-Exupéry

RESEAU ROUTIER

- A environ 10 min de l'échangeur 3 de l'autoroute A432 (en périphérie Est de Lyon) qui relie l'A43 (en direction de Grenoble et Chambéry) et l'A42 (en direction de Bourg-en-Bresse et Genève)
- Réseau de Routes départementales dense : D 55 saturée – D124 – D517 – D75 > PONT-DE-CHERUY (10 min) / CREMIEU (15 min) / LA VERPILLERE (25 min)
- Lignes transport scolaire : 2 lignes privées vers collège d'Azieu et école de Dagneux et cars de la Région pour les collèges et lycée de Pont de Chéry

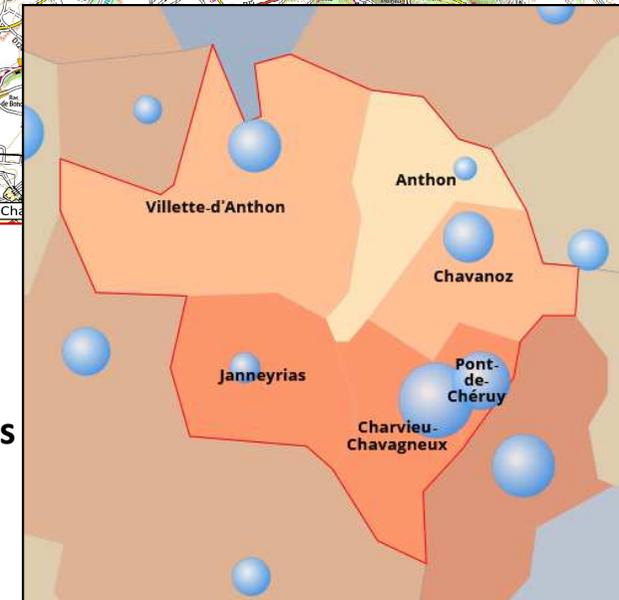
AEROPORT

- A environ 20 min de l'aéroport Lyon Saint Exupéry (15km)



CC LYSED – Dynamiques démographiques entre 2013 et 2018

NB : Anthon (1073 hab) ; Villettes-d'Anthon (5035 hab) ; Janneyrias (1818 hab) ; Chavanoz (4777 hab) ; Pont-de-Chéry (5876 hab) ; Charvieu-Chavagneux (10029 hab)



SRADDET Auvergne Rhône Alpes

Approuvée le 10 avril 2020

Le "Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires" (SRADDET) est un schéma de planification dont l'élaboration est confiée aux régions.

Il se substitue ainsi aux schémas préexistants tels que le schéma régional climat air énergie, le schéma régional de l'intermodalité, et le plan régional de prévention et de gestion des déchets, le schéma régional de cohérence écologique.

Les objectifs du SRADDET s'imposent aux documents locaux d'urbanisme (SCoT et, à défaut, des plans locaux d'urbanisme, des cartes communales, des plans de déplacements urbains, des plans climat-énergie territoriaux et des chartes de parcs naturels régionaux) dans un rapport de prise en compte, alors que ces mêmes documents doivent être compatibles avec les règles générales du SRADDET.

Le SRADDET Auvergne Rhône Alpes a été adopté par le Conseil régional les 19 et 20 décembre 2019 et a été approuvé par arrêté du préfet de région le 10 avril 2020.

Gestion économe et approche intégrée de la ressource foncière (Règles 3 et 4)

▪ Mobiliser prioritairement les opportunités existantes à l'intérieur des enveloppes bâties et aménagées, notamment :

- la requalification des friches,
- la densification raisonnée du tissu existant – tout en ménageant des espaces d'aménités et en augmentant la place du végétal en ville,
- **le réinvestissement des dents creuses et du bâti vacant,**
- **les réhabilitations...**

▪ Orienter le développement dans les limites urbaines existantes et les secteurs les mieux desservis, avant toute extension ou création. A défaut, ces dernières devront être justifiées au vu des évolutions démographiques des dix dernières années, et se feront en continuité urbaine, sous conditions d'objectifs qualitatifs (détaillés dans le SRADDET).

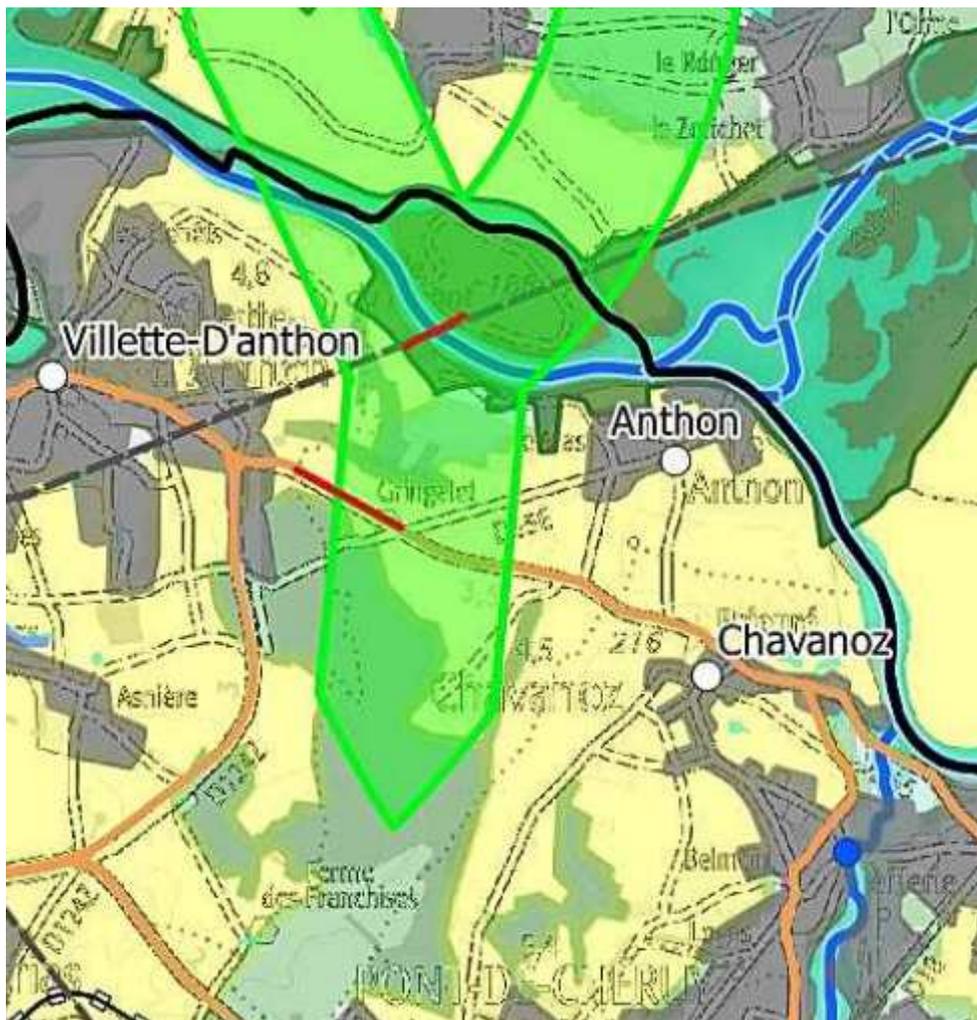
▪ Objectif de la Commission européenne : Arrêt d'ici 2050 de « toute augmentation nette de la surface de terre occupée ». En conséquence, l'Etat prend des dispositions pour traduire l'application du « **zéro artificialisation nette** » en 2050 annoncée dans la loi biodiversité de 2018 : temporalité et maille géographique.

➤ Pas d'objectif chiffré et temporel annoncé par le SRADDET
(dans l'attente des dispositions prises par l'Etat).
Précisions apportées par la loi Climat et résilience

SRADDET Auvergne Rhône Alpes

Approuvée le 10 avril 2020

Atlas cartographique – extrait annexe biodiversité



LEGENDE

Trame verte

■ Réservoirs de biodiversité

■ Corridors linéaires

■ Corridors surfaciques

Trame bleue

■ Cours d'eau de la trame bleue

● Obstacles ponctuels de la trame bleue (ROE)

Autres informations

■ Limites des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes

■ Grands espaces agricoles

■ Zones humides (inventaires départementaux)

Espaces perméables relais

■ Espaces perméables liés aux milieux terrestres

■ Espaces perméables liés aux milieux aquatiques

■ Autres cours d'eau

Infrastructures

■ Zones artificialisées

■ Lignes électriques de très haute tension

■ Lignes électriques de haute tension

■ Autoroutes

■ Nationales

■ Départementales

■ Voles ferrées

Obstacles

■ Obstacles linéaires de la trame verte

▲ Obstacles ponctuels de la trame verte

Enjeux de biodiversité sur ANTHON

Trame verte majeure (corridor surfacique)

Réservoir de biodiversité qui correspond au site Natura 2000 "Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône" (FR 8201653), site naturel classé du Confluent de l'Ain et du Rhône, des ZNIEFF type I et II et ENS associé.

4 zones humides : ZH de l'île du Méant, ZH de la Tuilerie, ZH ponctuelle dans le secteur du bois de Gringalet, ZH ponctuelle de la Ferme des Franchises.

Grand espace agricole

SCOT Boucle du Rhône en Dauphiné 2020 - 2040

Approuvée le 3 octobre 2019

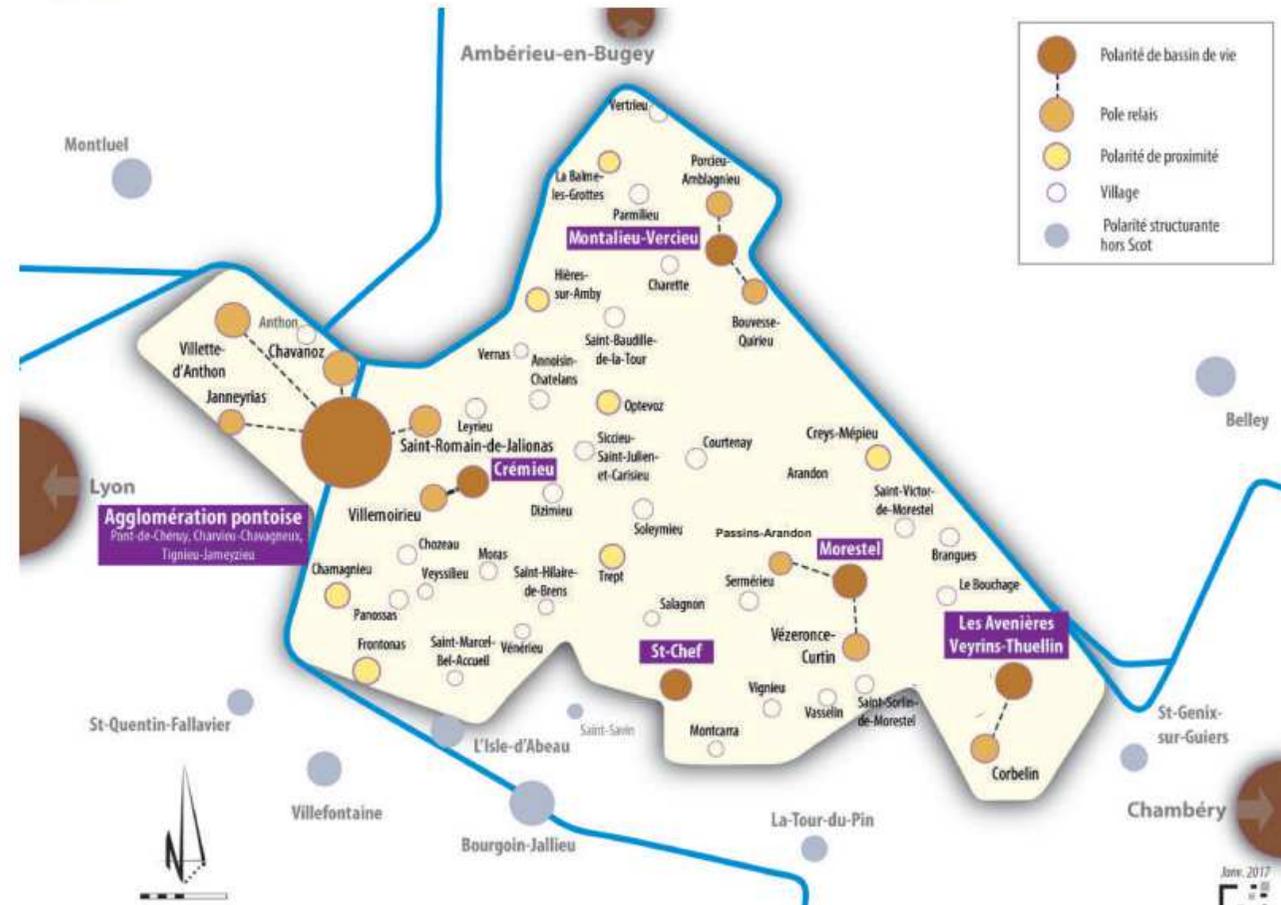
Parmi les principaux défis à relever :

- **+ 23 000 habitants** à 2040 soit **+0,96%** de croissance annuelle, contre **+1,78%** ces dernières années
- **+ 14 000 logements** à 2040 soit 609 logements par an et **-12%** par rapport à ces dernières années.
- **dimensionner le développement urbain à la capacité des ressources,**
- rendre prioritaire **la maîtrise de l'urbanisation et la rationalisation des ZAE** à 2040 : **-32%** de consommation foncière pour l'économie.
- flécher le **développement des commerces dans les centralités** et prioriser le **développement urbain dans l'armature urbaine existante.**
- maintenir les **outils de production agricole,**
- **élargir l'offre de TC** et de transport partagé,
- **préserver les ressources naturelles.**

La **commune d'ANTHON** est identifiée comme « **Village** », soit fortement marquée par l'agriculture, la nature et l'économie présentielle.

Diagnostic

L'armature urbaine du territoire (Extrait PADD)



Territoire SCOT BRD 2040 : **53 communes et 2 communautés de communes**
104 200 habitants > **+1,78%** de croissance annuelle ces dernières années
707 ha artificialisés entre 2005 et 2015 (573 ha pour du logement / 134 ha pour l'activité éco) ; **88%** d'espaces agricoles et naturels

SCOT Boucle du Rhône en Dauphiné 2020 - 2040

Approuvée le 3 octobre 2019

Les orientations « logement » pour ANTHON (Extrait DOO)

Une croissance démographique modérée
(+0,96% de croissance annuelle à 2040 à l'échelle du SCOT)

+ 90 logements maxi attribué par le SCOT de 2018 à 2040
soit environ **45 logements à 2030 (4 logements/an)**
(sauf si potentiel dans l'enveloppe urbaine supérieure)

A noter : permis accordés pour **16 logements** depuis le 1^{er} janvier 2018
(registre communal des PC à jour au 06.09.2022)

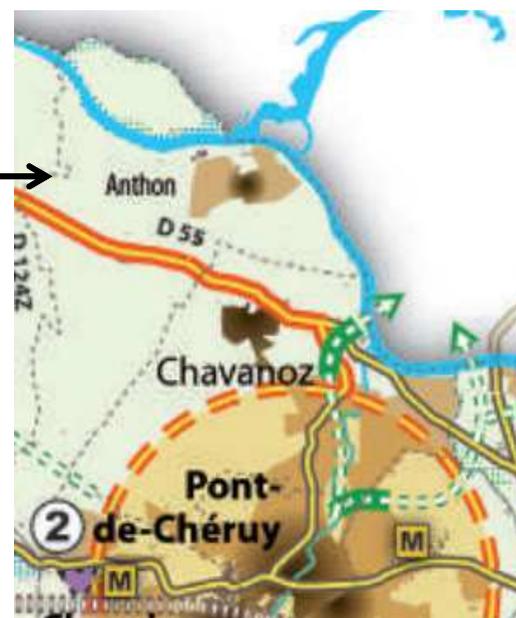
Reste 74 logements à produire d'ici fin 2040 dont au moins
10% de logements locatifs sociaux

Densités pour les villages

	Individuel pur	Habitat groupé	Habitat collectif
Formes urbaines	60 %	40 %	
Densités	15 logts mini / ha	25 à 35 logts / ha	50 logts / ha

80% de la production nouvelle de logement réalisée dans la centralité identifiée (yc la vacance)
20% maxi dans les secteurs secondaires et hameaux.

Cohérence territoriale du Document d'Orientation et d'Objectifs (Extrait DOO)



AMÉLIORATION ET APAISEMENT DES RÉSEAUX

- Axe structurant à requalifier
- Projet de contournement d'agglomération accompagné d'un apaisement des centralités et des traversées urbaines
- Vers un réseau interurbain à haut niveau de service
- Améliorer le franchissement du Rhône
- Réseau routier structurant

PRÉSERVATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

- Espace perméable
- Réservoir de biodiversité de la trame verte
- Réservoir de biodiversité de la trame bleue
- Principe schématique de continuité écologique
- Secteur de vigilance à préserver de toute urbanisation (voir chapitre 3 du DOO)

ARMATURE URBAINE

Polarité de bassin de vie - Pole relais
Polarité de proximité
Village

Enveloppe urbaine
Secteur de centralité Bâti BD Topo 2017
Secteur secondaire ou hameau

HIÉRARCHISATION DES SITES ÉCONOMIQUES DÉDIÉS

Site stratégique
 existant principe d'extension

SCOT Boucle du Rhône en Dauphiné 2020 - 2040

Approuvée le 3 octobre 2019

Les orientations pour le « développement économique » d'ANTHON (Extrait DOO)



Zone Industrielle du Mont Revois
 considérée **site économique d'échelle locale** :
 2,8 ha en zone Ui
 3,8 ha en zone AU non investie au PLU opposable

Pour les sites de moins de 5 ha = Extension autorisée correspondant au plus à 20 % de la surface classée en Ui et AUi investie dans la limite de 4 ha pour des activités préexistantes sur le site

Zone UI pour l'entreprise COMET limitée à 3,4 ha

Anthon = polarité commerciale d'hyperproximité
 dans le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)

Renforcer les commerces et les services, au service de la population dans les centralités

Extrait document SCOT – analyse de compatibilité



Extrait DAAC

Polarité commerciale	Type de localisation	Achats quotidiens	Achats hebdomadaires supermarché*	Achats hebdomadaires hypermarché*	Achats occasionnels lourds	Achats occasionnels légers	Achats exceptionnels
Polarité commerciale d'hyperproximité	Centralité						
		Localisation préférentielle tout format de commerce					
		Localisation préférentielle conditionnée à une unité de format supérieur à 300 m ² de surface de vente					
		Localisation interdite					

2. Synthèse du diagnostic communal et état initial de l'environnement mis à jour en l'état d'avancement

1. ANTHON > Synthèse du diagnostic communal

I. Présentation du contexte réglementaire et territorial

II. Profil socio-économique

III. Analyse urbaine et foncière

IV. Bilan du PLU de 2014

2. ANTHON > Etat initial de l'environnement

Milieu physique

Milieu naturel

Milieu humain

Paysage

Bilan des réseaux

II. POPULATION

Les principaux indicateurs démographiques

1 073 habitants à Anthon en 2018
28 608 habitants sur la CC LYSED

+ 32 habitants supplémentaires entre 2013 et 2018
 (+ 6 à 7 habitants / an)
 contre **+ 28 habitants / an** entre 1975 et 1999
+ 3 040 habitants sur la CC LYSED entre 2013 et 2018 (+ 608 habitants / an en moyenne)

> **Période 2013 – 2018 sur Anthon :**
Bilan des naissances / décès positif et stable depuis 1982, seul facteur de croissance démographique observée sur la dernière période.
Bilan des entrées / sorties négatif (1^{ère} tendance négative depuis la période observée – 50 ans.

> **2,5 personnes par ménage** en 2018

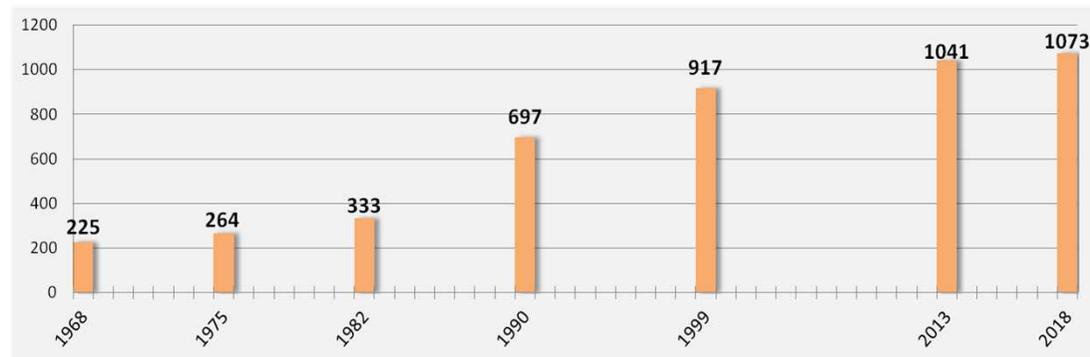
Evolution de la taille des ménages

Années	1982	1990	1999	2013	2018
Anthon	2,8	3,4	3,3	2,7	2,5
CC LYSED	3,3	3,3	3	2,7	2,6
Département de l'isère	2,8	2,6	2,4	2,3	2,3

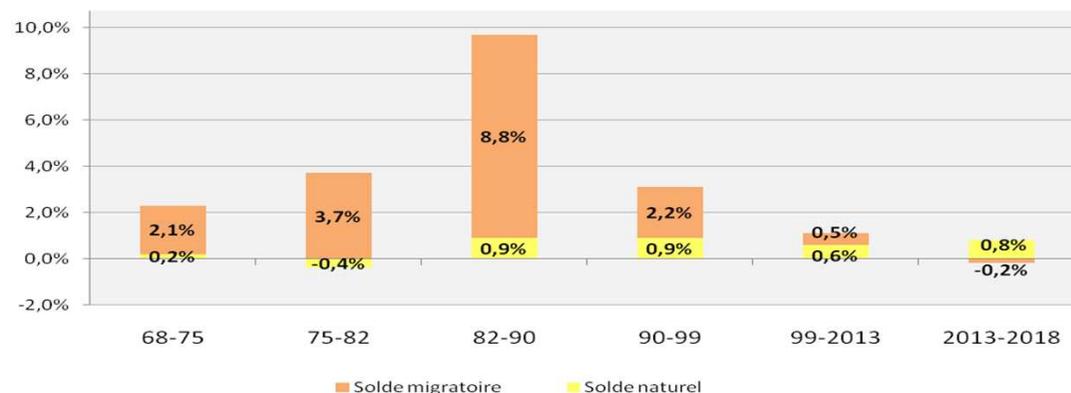
NB : En orange, valeurs CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné

Diagnostic

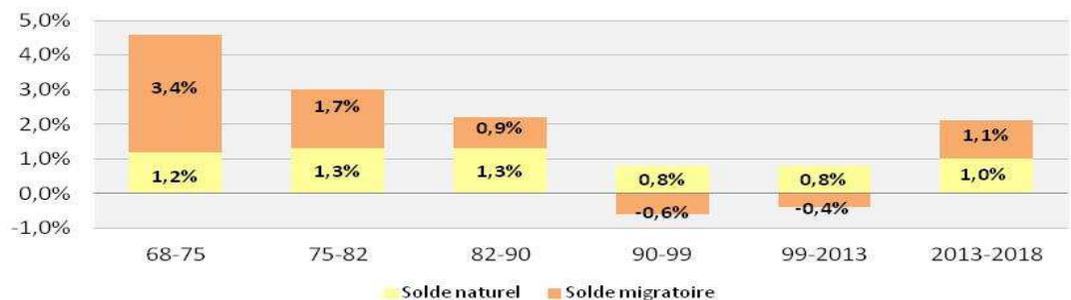
Anthon – évolution de la population depuis 1968



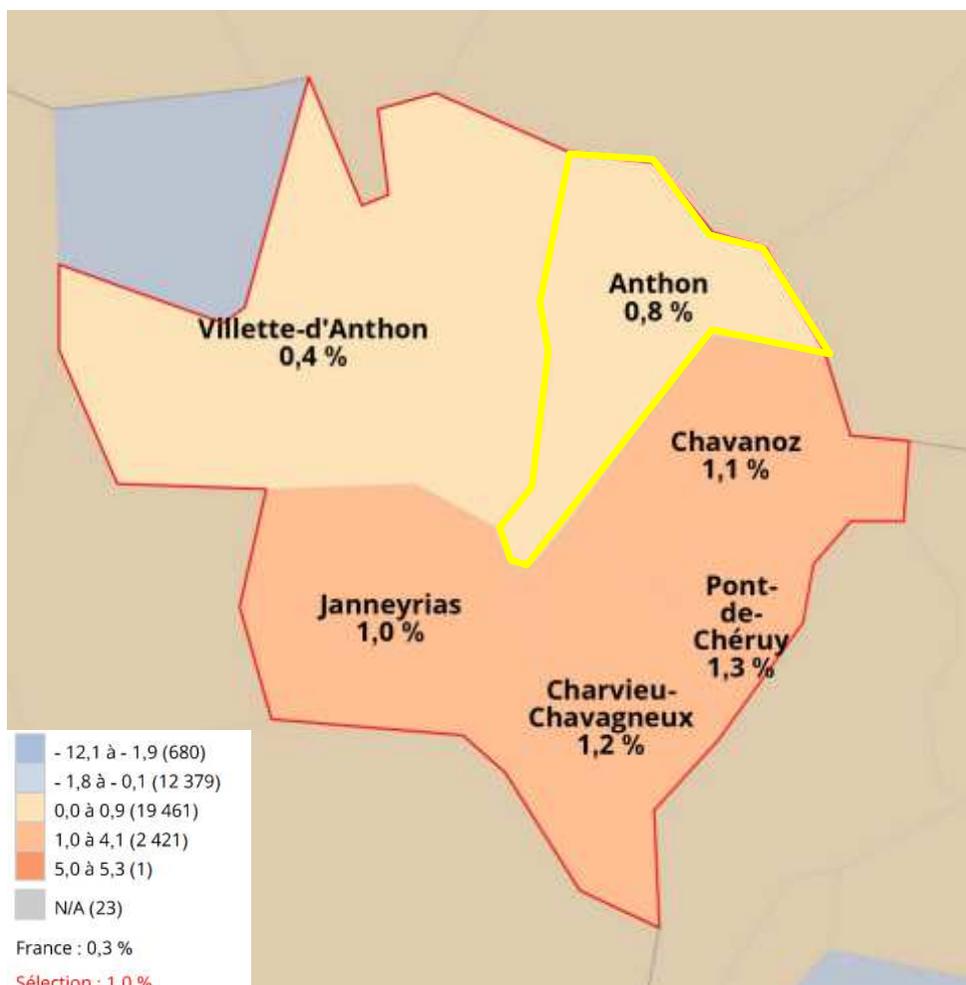
Anthon – indicateurs démographiques



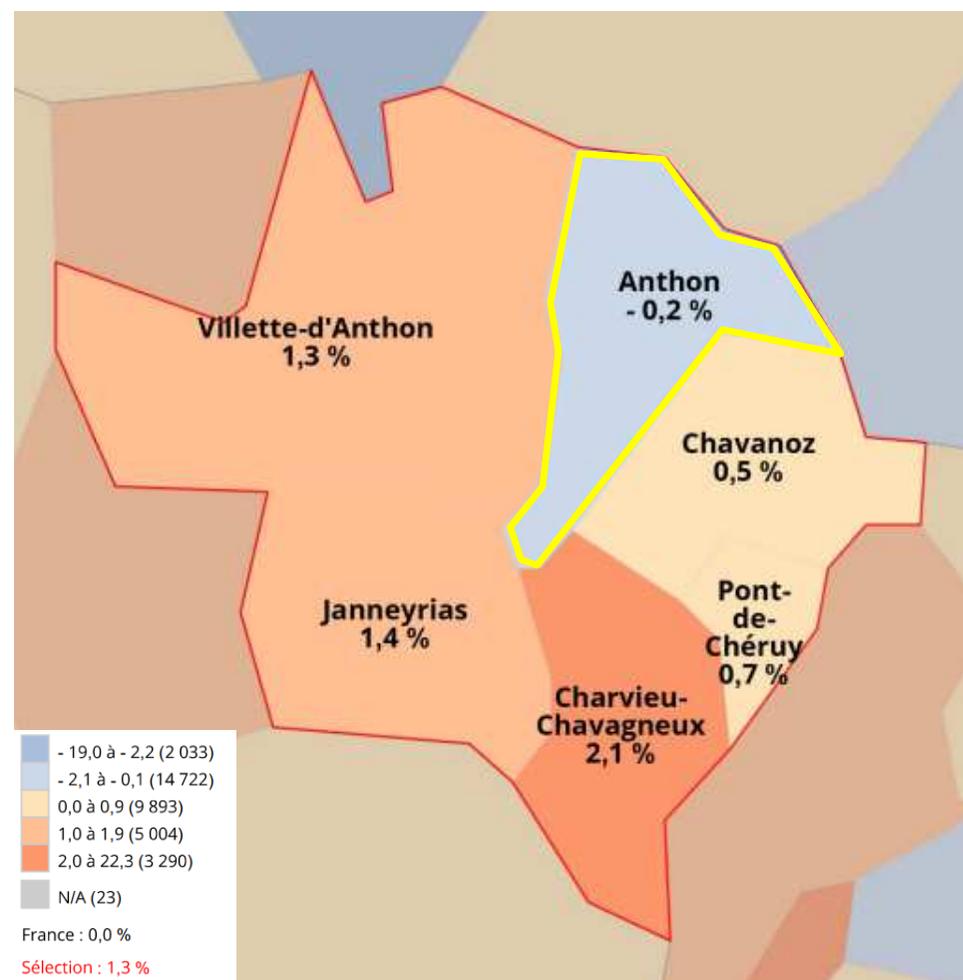
CC LYSED – indicateurs démographiques



CC LYSED – solde naturel* entre 2013 et 2018



CC LYSED – solde migratoire* entre 2013 et 2018



Source : INSEE

* Evolution annuelle moyenne (%)

Anthon – structure par âge en 2018



Anthon – composition des familles en 2018

Anthon 2018		
Famille monoparentales	35	10,4%
1 enfant	20	
2 enfants	15	
3 enfants	0	
4 enfants et plus	0	
Couples sans enfant	145	43,3%
Couples avec enfant	155	46,3%
1 enfant	55	
2 enfants	85	
3 enfants	15	
4 enfants et plus	0	
TOTAL Famille	335	100,0%

53% des habitants ont -44 ans en 2018

20% des habitants d'Anthon ont +60 ans en 2018
(contre 17% en 2013 et 15% en 2008)

Indice de jeunesse d'Anthon de **1,1** en 2018 (**1,4 sur CC LYSED**)

21% de ménages d'1 personne en 2018
(88 personnes seules contre 68 en 2013)

A noter, la tendance s'inverse depuis 2017.

A l'échelle de CC LYSED, les - 30 ans sont les plus représentés depuis 10 ans au moins (40%).

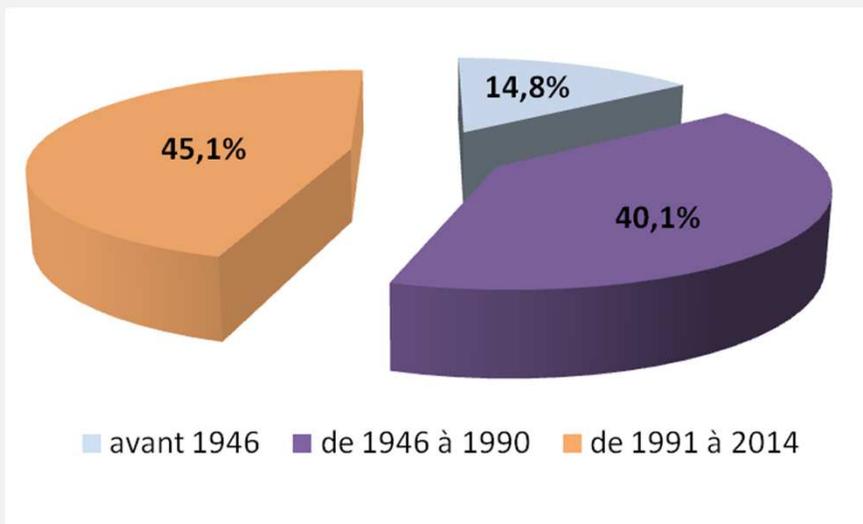
INSEE	2013	2018	en %	Impact en terme
0-9 ans	143	126	-11,9%	Effectifs et équipements scolaires
10-19 ans	132	118	-10,6%	Effectifs et équipements scolaires + Animation
20-39 ans	246	266	8,1%	Accès au premier logement (locatif) - décohabitation
40-59 ans	346	343	-0,9%	Accession à la propriété
60-75 ans	114	161	41,2%	Maintien à domicile
75 ans +	60	59	-1,7%	Hébergement foyer personnes âgées ou préadaptation du logement

Anthon – Evolution du parc de logements

Données INSEE

Années	1975	1982	1990	1999	2013	2018
Résidences principales	85	119	208	286	388	423
Taux d'évolution		40,0%	74,8%	37,5%	35,7%	9,0%
Variation annuelle		5,7%	9,3%	4,2%	2,5%	1,8%
		4,8 logts/an	11,1 logts/an	8,7 logts/an	7,3 logts/an	7 logts/an
Résidences secondaires	46	33	29	22	13	19
Logements vacants	6	3	8	7	12	12
Total logements	137	155	245	315	413	454

Age du parc



423 résidences principales (RP) en 2018, soit environ **93% des logements**

+ 35 résidences principales 2013-2018, soit environ **+7 par an**
+1 218 RP 2013 – 2018,
 soit environ **245 RP par an**

4% de résidences secondaires en 2018

3% de vacance environ depuis 35 ans
5% sur la CC LYSED depuis 20 ans

14 Logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2020 (source RPLS)
environ 3% des résidences principales

1 265 Logements locatifs sociaux en 2018
 soit **11,8% des RP**

+ 49 LLS entre 2013 – 2018
 (4% des logements réalisés)

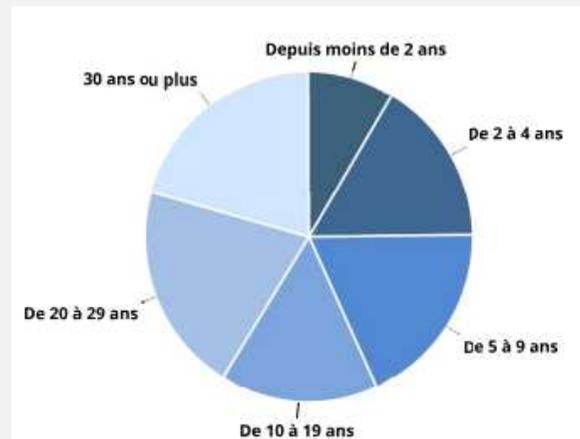
NB : En orange, valeurs CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné

Anthon – composition du parc de logements en 2018

Evolution de la taille des logements



Ancienneté d'emménagement des ménages en 2018



85% de propriétaires (contre 88% en 2013)

70% contre 68% en 2011

11% de logements collectifs (contre 10% en 2013)

31% sur la CC LYSED

85% de logements +4 pièces (contre 87% en 2013)

74% en 2018 et 2013

1/4 des ménages ont emménagé sur la commune

depuis moins de 4 ans,

1/3 sur la CC

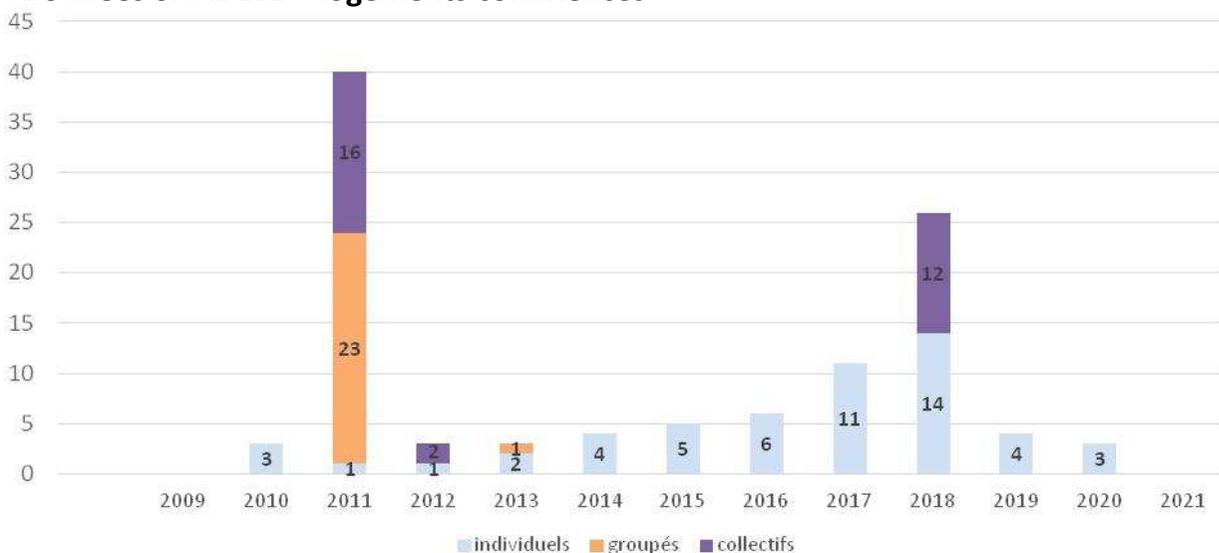
56% des ménages habitent le même logement

depuis plus de 10 ans (240 ménages)

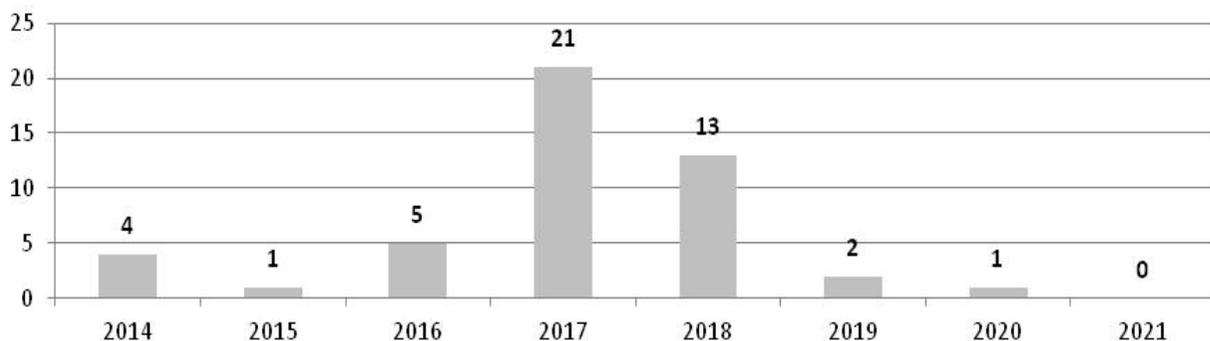
NB : En orange, valeurs CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné

Bilan des logements depuis 2014

Données SITADEL2 – logements commencés



Données Commune – Registre des permis de construire de 2014 au 14.06.2021



+ 59 Logements entre le 01.01.2014 et le 31.07.2021, d'après **SITADEL**

+ 47 Logements entre le 01.01.2014 et le 24.06.2021, d'après le **registre des PC**, soit **7 logements par an environ**

NB. nombre de logements transmis à l'INSEE par la Commune fin juin de l'année N et publié en Mai de l'année N+1

Estimation du nombre d'habitants en 2021

> 423 RP (INSEE 2018) + 37 (PC) = **460 RP en 2021**

> **2.5** personnes par ménage en 2021 (projection à valeur constante depuis 2018)

> 2.5 x 460 = **1150 habitants environ en 2021**



- Inférieur à 15 logements par hectare
- 15 à 25 logements par hectare
- 25 à 35 logements par hectare
- 35 à 50 logements par hectare et plus
- 50 logements par hectare et plus

individuels purs

habitat groupé

collectif

Objectifs SCOT

15 logements minimum à l'hectare

25 à 35 logements à l'hectare

50 logements à l'hectare

6 605 emplois en 2018 sur la CC LYSED
contre 6 051 en 2013 (+554 emplois)

Agriculture (0,8 %)
Industrie (27,4 %)
Construction (10,6 %)
Commerce, transports, services (35 %)
Administration, enseignement, action sociale (26,2 %)

5 694 emplois salariés en 2018 (86,2%)

1 813 établissements * fin 2019

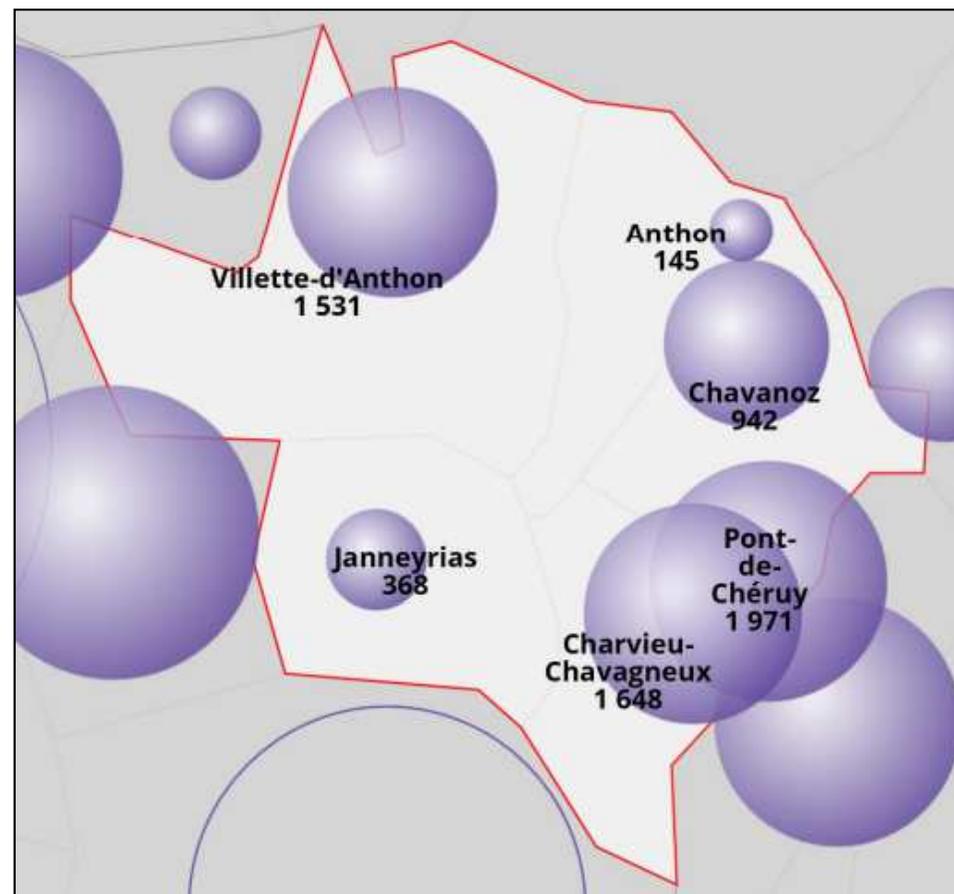
Secteur du commerce, des transports, hébergement et restauration
prédominant (26,3%) ; construction (17,9%)

+ 397 établissements * en 2020

+ 138 établissements dans le secteur dominant cité plus haut

* unité de production géographiquement individualisée, au sens de l'INSEE

Répartition des emplois sur la CC LYSED en 2018

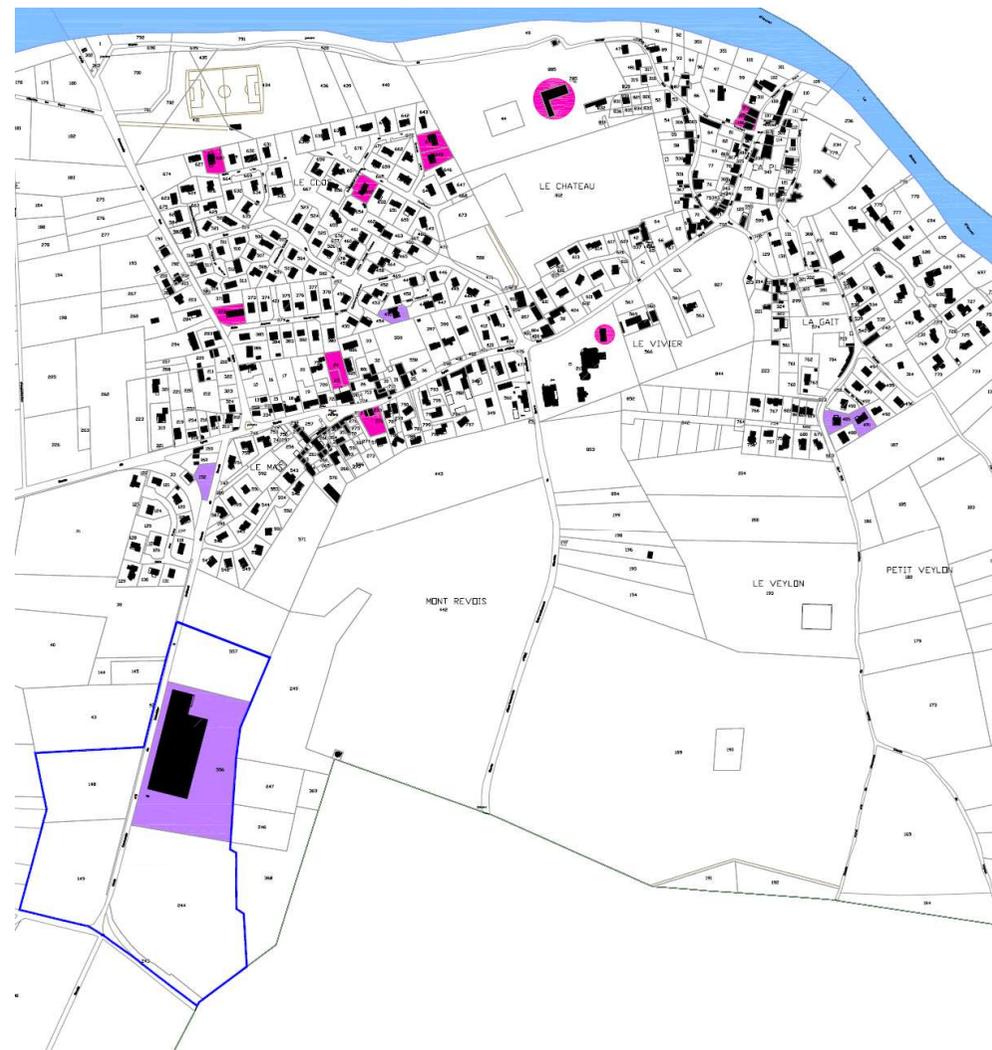


II. ECONOMIE

- 565** Actifs ayant un emploi en 2018 sur une pop totale âgée de 15 – 64 ans de 740 hab.
81,5% d'actifs en 2018 contre 79,4% en 2013
78,1% en 2018 contre 76,4% en 2013
- 38** Chômeurs en 2018 (contre 42 en 2013)
6,3% de taux de chômage contre 7,2% en 2013
10% en 2018 contre 12,6% en 2013
- 145** Emplois en 2018 (+ 11 emplois depuis 2013)
2,2% des emplois communautaires sur Anthon
87,6% d'emplois salariés
- 44** Actifs habitent et travaillent à Anthon (7,7%). Les 92,3% autres rejoignent un bassin d'emploi autre.
66% des ménages ont 2 voitures ou plus
- 56** Établissements (hors agriculture) fin 2018
25% dans les activités de services administratifs et de soutien / 23% dans le secteur de la construction
20 % dans le commerce de gros et de détail, transport, hébergement
- 15** Etablissements (hors agriculture) en 2020.

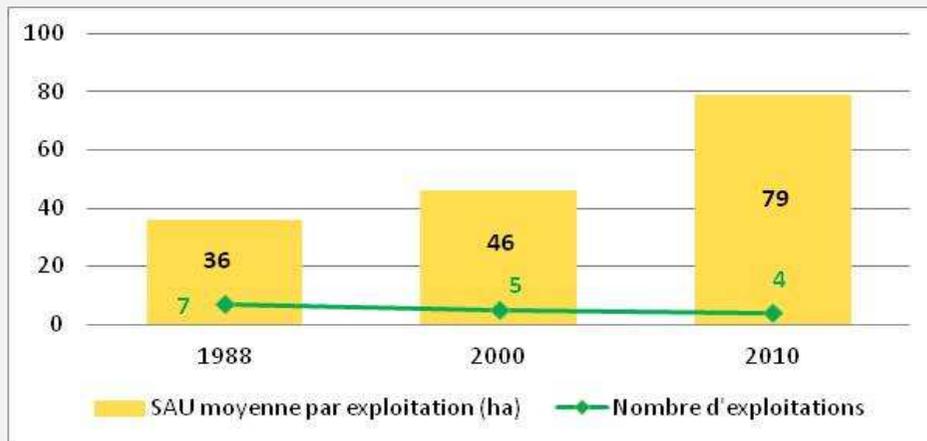
L'économie de la commune d'Anthon

Localisation des activités économiques en 2014

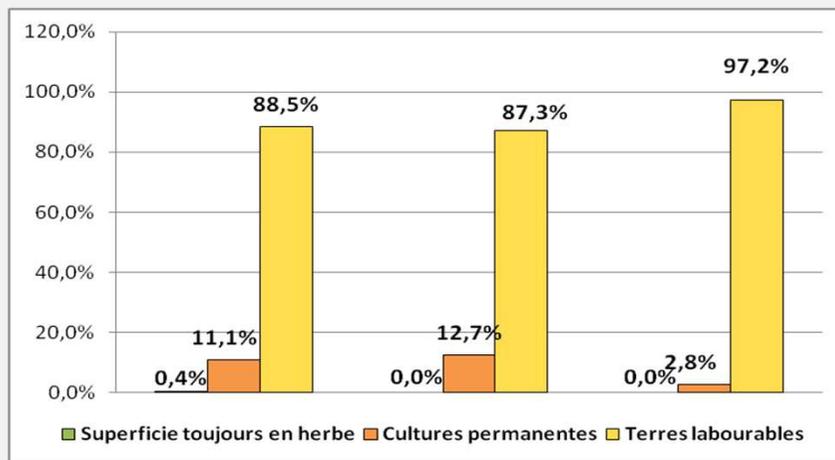


Recensement Général Agricole 2010

Evolution de la SAU : **316 ha en 2010**

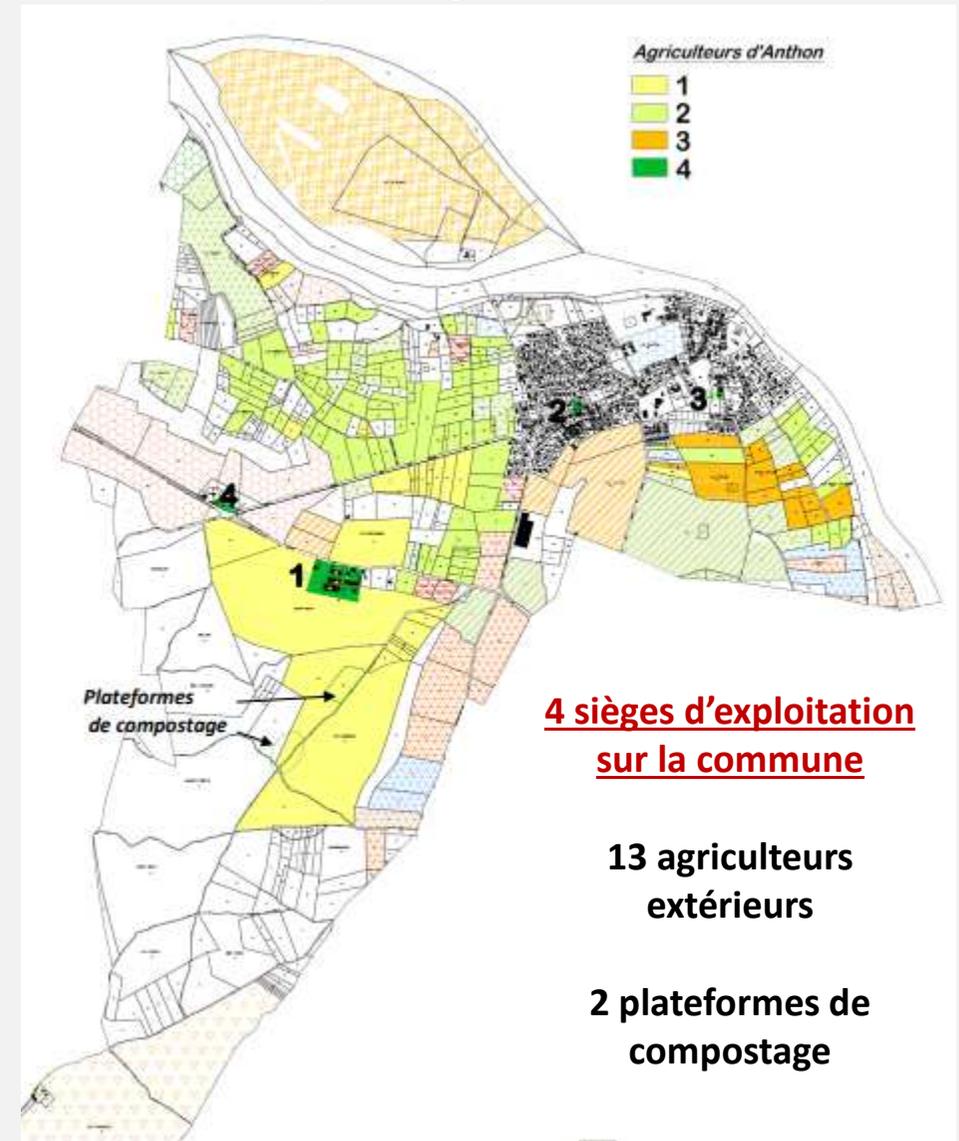


Orientation technico-économique de la commune
Dominante 2010 : Bovins mixte



Données RGA 1998, 2000 et 2010

Enquête agricole Avril 2012



Registre Parcellaire Agricole 2017

Les exploitations et les cultures

Superficie commune : 901 ha
SAU communale : 495 ha
54,8 % de la superficie communale

3 sièges d'exploitation en 2017 (bilan identique en 2020),
16 agriculteurs extérieurs avec des surfaces importantes

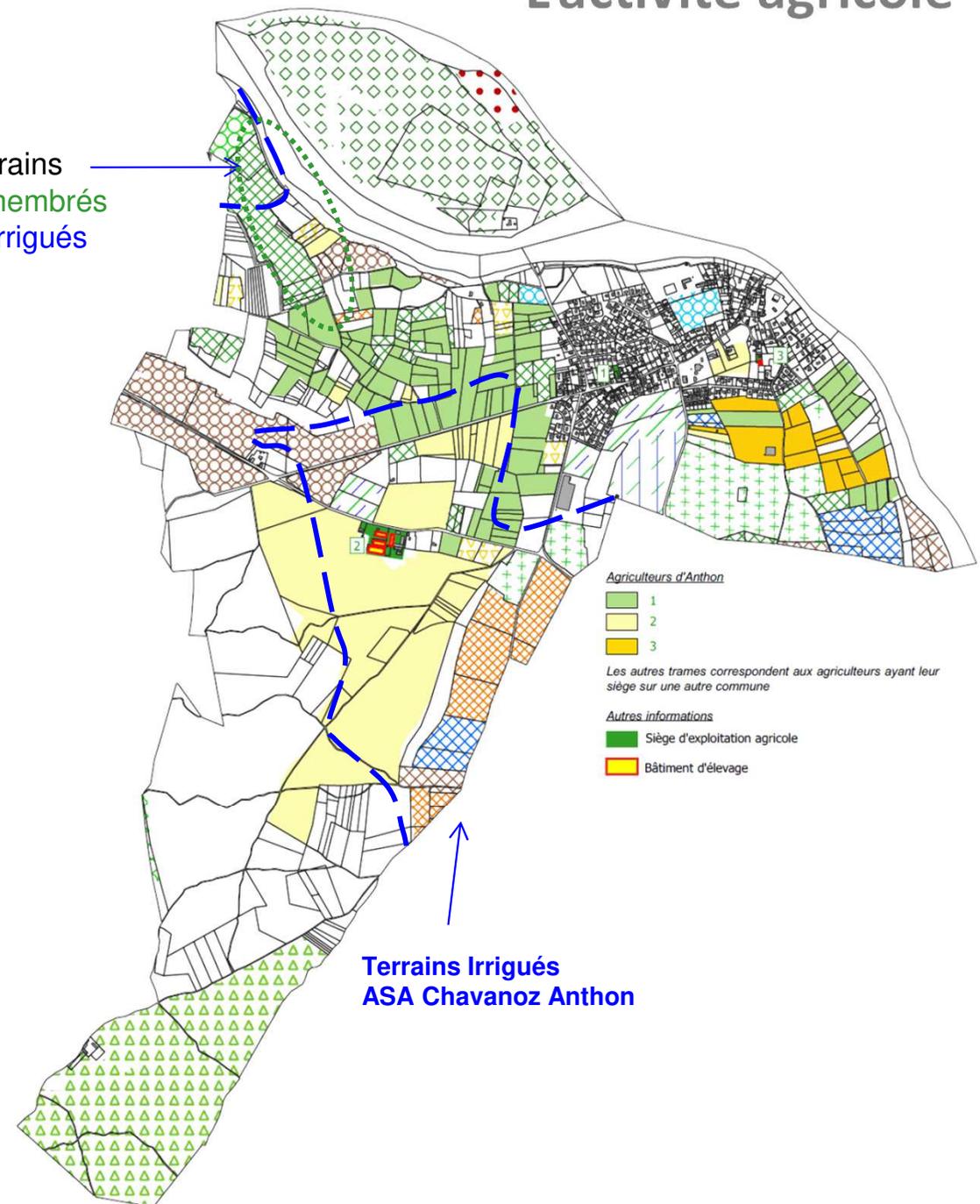
Un siège d'exploitation dans le village avec un bâtiment d'élevage générant un périmètre de réciprocité à respecter entre le bâtiment d'élevage et les habitations (pas de nouvelles constructions d'habitations à l'intérieur du périmètre)

Terrains remembrés et irrigués à protéger

2 plateformes de compostage

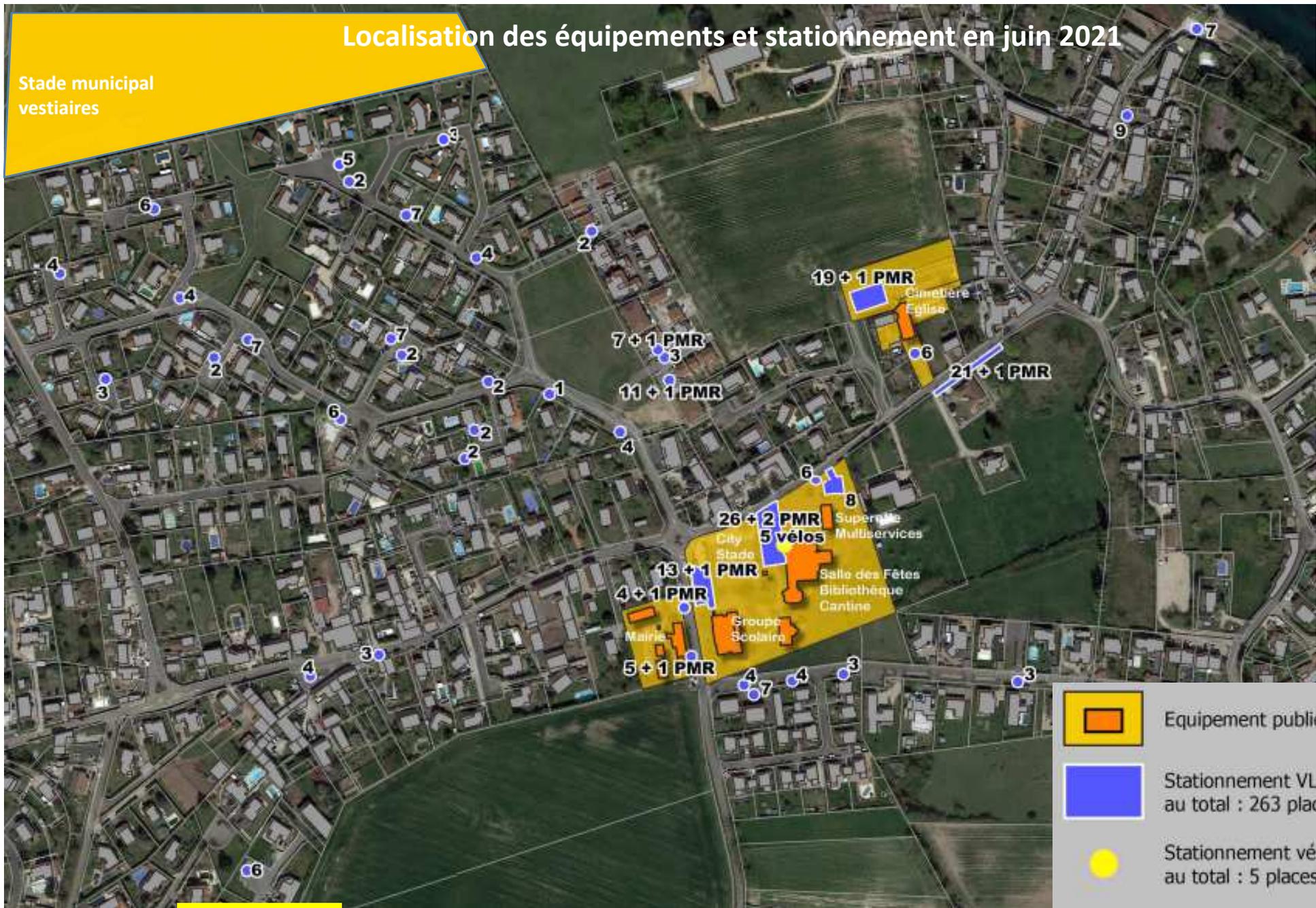
Activité orientée polyculture et élevages et terres bénéficiant de l'irrigation.

Terrains
remembrés
et irrigués



Localisation des équipements et stationnement en juin 2021

Stade municipal
vestiaires



	Équipement public
	Stationnement VL au total : 263 places (dont 9 PMR)
	Stationnement vélo au total : 5 places

III. ANALYSE URBAINE ET FONCIÈRE

Localisation des équipements sur le village



Diagnostic

Pôles de vie et fonctionnement

BILAN en 2021

Offre d'équipement identique sur la commune en 2021

- Stade municipal
- Pole d'équipement sur le village (City stade, Salle des fêtes, mairie, groupe scolaire, cimetière église)
- 263 places de stationnement VL (dont 9 PMR)

Problématiques soulevées en 2021 :

Hausse des effectifs scolaires : 147 élèves en 2020-2021 contre 93 pour l'année scolaire 2013-2014 (objectif de maintien de nombre de classes atteint > **problématique inversée : saturation des locaux actuels et dysfonctionnements.**

Projets :

Etude de programmation pour la restructuration des équipements publics du pôle scolaire réalisée entre 2020 et 2022. Cette étude fait ressortir :

- le besoin d'une nouvelle cantine pour accueillir l'ensemble des élèves inscrits et améliorer la qualité des infrastructures,
- la nécessité de créer une salle supplémentaire afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs (atténuer la sur-mutualisation de certains espaces) : non réalisable à ce jour pour des raisons budgétaires.

Bilan du patrimoine archéologique

Inventaire inchangé

Extrait PLU 2014

Le Patrimoine archéologique

Sept entités archéologiques datant de l'époque gallo-romaine et du Moyen-âge ont été recensées sur la commune par le Service national de l'archéologie :

1. Les Franchises / cimetière / Haut Moyen-âge
2. Ferme Gringalet / cimetière / Moyen-âge
3. Les Condamines / Gallo-romain / Tagulae, amphores
4. Rue de la Vieille Cure / cimetière, sépulture sous dalle / Haut Moyen-âge
5. Rue de la Vieille Cure / château fort, chapelle / Moyen-âge classique
6. Rue de la Vieille Cure / motte cadastrale / Moyen-âge classique
7. Eglise Saint-Maurice / église / Moyen-âge

La commune n'est pas concernée par un arrêté préfectoral de zones de présomption de prescriptions archéologiques sur les projets d'aménagement ou de construction.

Bilan des visites de terrain des élus – Printemps 2021

- Inventaire des clôtures (qualité et pistes d'amélioration),
- Recensement d'éléments remarquables du paysage (bâti et paysager),
- Potentiel foncier.

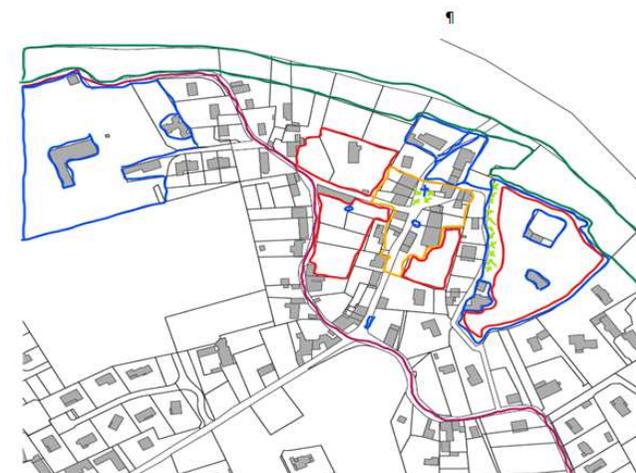
En discussion pour traduction réglementaire ...



Propriété qui surplombe le Rhône : Pavillon de chasse sur le site de l'ancienne forteresse dont il reste des vestiges



Château de Combles entre le Rhône et le village



Visite 4
Tour de village
Mai 2021

Article L151-4 - Analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'arrêt du projet de plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme

Dans le PLU 2014, l'analyse de la consommation de l'espace est établie pour la période 1990 à fin 2012.

61,6 hectares artificialisées fin 2012.

+ 26,4 hectares artificialisés sur la période 1990 à 2012 :
dont 6,4 ha pour équipement et activité
dont 21,7 ha pour l'habitat
(pour 150 logements supplémentaires soit 6,9 logements par hectare).

Bilan des surfaces consommées entre 2014 et juin 2020

47 nouveaux logements depuis le 1^{er} janvier 2014.

+ 2,9 hectares artificialisés

soit une densité moyenne de **16,2 logements par hectare.**

25 % d'habitat collectif / 20,8 % d'habitat groupé-intermédiaire / 54,2 % d'habitat individuel.

32 nouveaux logements réalisés dans les deux secteurs d'OAP définies au PLU en 2014

**OA1 : « Le Château » Ilots 1 et 2
(environ 25 logements) :**

**> 22 logements réalisés (10 maisons individuelles et 12 logements en petits collectifs)
> Ilot 3 non réalisé**

**OA2 : « Le Vivier »
(environ une quinzaine de logements) :
Non réalisé**

**OA3 : « Le Mas »
(une dizaine de logements) :
> 10 logements réalisés (maisons individuelles)**



BILAN des surfaces consommées depuis 2014

+ 2,9 ha consommés en 8 ans, ainsi répartis :

1,9 ha d'espaces agricoles, par extension de l'enveloppe urbaine (secteurs d'OAP) pour du logement

1 ha de foncier compris au sein de l'enveloppe urbaine par densification du tissu urbain existant pour du logement

Soit une moyenne de 0,4 ha par an

Surfaces consommées depuis le 1^{er} janvier 2014

Déclarations d'ouverture de Chantier (DOC) depuis le 1^{er} janvier 2014

DONNEES DU PORTAIL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS (période 2009-2020)

8,1 hectares consommés au total (0,89 % de la surface communale)

- 6,14 hectares pour l'habitat

- 1,95 hectare pour les activités

Consommation d'espace pour la période 2009-2020 (m²)

légende

- de 0 à 10 000 m² (entre 0 à 1 ha)
- de 10 000 à 20 000 m² (entre 1 et 2 ha)
- de 20 000 à 50 000 m² (entre 2 et 5 ha)
- de 50 000 à 100 000 m² (entre 5 et 10 ha)
- de 100 000 à 200 000 m² (entre 10 et 20 ha)
- plus de 200 000 m² (plus de 20 ha)



38 - Isère

38011 - Anthon

Anthon

(EPCI CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné)

données pour la période 2009-2020

81 026 m²

de **nouvelles** surfaces consommées

soit **0.89** %

de la surface communale nouvellement consommée

dont **61 448** m²

de surfaces consommées de type **habitat**

dont **19 578** m²

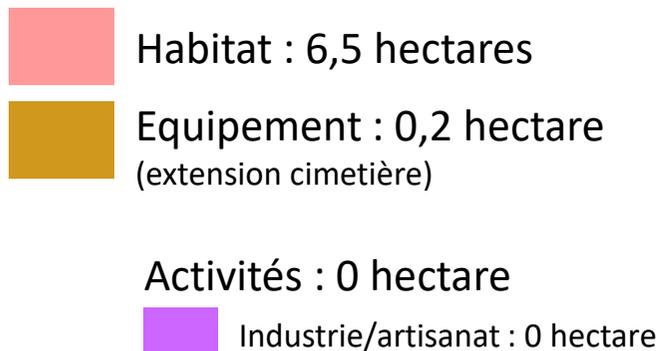
de surfaces consommées de type **activité**

dont **0** m²

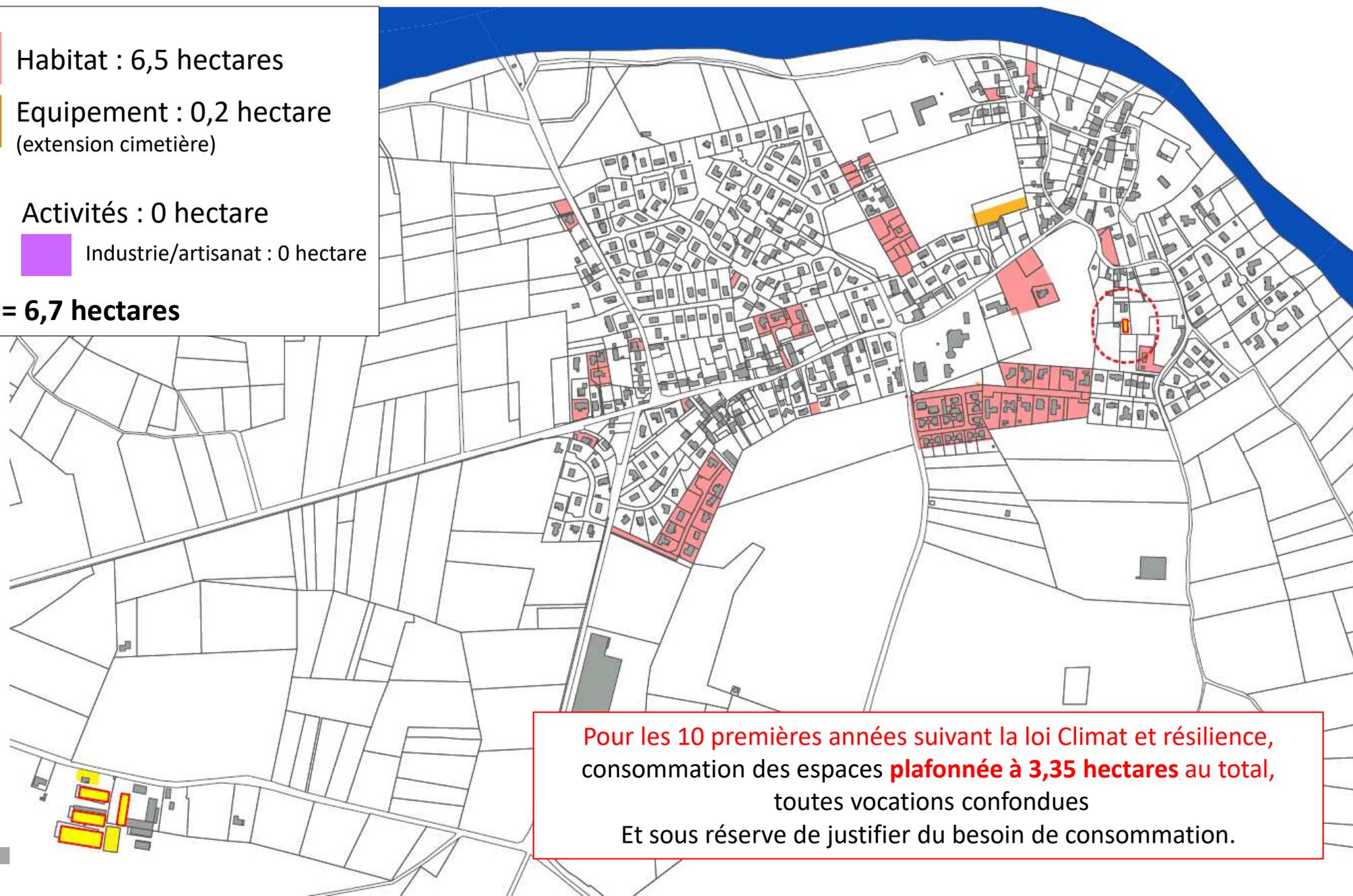
de surfaces consommées **mixte**

COMPATIBILITE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Carte consommation des espaces sept 2011 - août 2021 :



Total = 6,7 hectares



Pour les 10 premières années suivant la loi Climat et résilience, consommation des espaces **plafonnée à 3,35 hectares au total**, toutes vocations confondues
Et sous réserve de justifier du besoin de consommation.